



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2021

La séance est ouverte à 19H30 en présence de Monsieur Michel HURSON - Maire – Messieurs Guy COLLET et Michel HINCELIN adjoints au Maire et des conseillers municipaux – Mesdames Léna CHARPENTIER, Anne-Marie VASSELET, Claudine VAUGENOT et Messieurs Paul CHATEAUNEUF, Éric DAOUZE, Laurent MICHEL.

Patrice HENRIONNET a donné procuration à M. Michel HURSON.

Jean Michel PLOIX a donné procuration à M. Guy COLLET.

Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

Le Plan Communal de Sauvegarde.

Les membres du Conseil Municipal sont favorables à cet ajout.

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 15 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

1. TRAVAUX DIVERS DANS LA COMMUNE.

- Equipements numériques à l'école.

La convention de partenariat «Label écoles numériques 2020 » sera signée le 22 janvier 2021, avec l'académie de REIMS. Commande et installation du matériel : début du déploiement en février, fin du déploiement en juin (un tableau blanc et des tablettes)

- Remise aux normes du tableau électrique à l'atelier communal.

Commande a été passée le 26 décembre 2020.

- Travaux éclairage public.

Les luminaires, rue de la République et rue des Côtes Noires seront remplacés par des éclairages « leed »durant l'année 2021. Une réunion de chantier avec le représentant du Syndicat départemental s' est tenue en mairie, afin d' élaborer un planning.

- Surpresseur aux vestiaires du stade.

Après examen des différents devis, le Conseil Municipal autorise le Maire à passer commande, auprès de l'entreprise la mieux-disante, pour l'installation d'un surpresseur dans les vestiaires du stade.

- Isolation du couloir de l'école primaire.

Afin de réaliser des économies de chauffage, il a été décidé de remplacer les deux portes du couloir. Après examen des différents devis, le Conseil Municipal autorise le Maire à passer commande, auprès de l'entreprise la mieux-disante pour le remplacement des deux portes.

- Travaux à la chapelle ST AUBIN.

Comme il a été décidé lors du conseil municipal du 15 octobre 2020, l'ordre de service pour la phase APD (avant-projet définitif) et la mise sous surveillance de la chapelle a été signé. Nous attendons les résultats pour juin.

- Travaux au bâtiment de la mairie.

Comme il a été décidé lors du conseil municipal du 15 octobre 2020. L'ordre de service pour la réalisation de l'avant-projet sommaire a été signé. Conclusion attendue au deuxième trimestre 2021.

- Nettoyage des murs extérieurs de la salle de convivialité et de la mairie.

Le conseil à l'unanimité décide de faire nettoyer les murs extérieurs, (noircis par le temps), de la salle de convivialité et de la mairie.

-Aménagement de la rue de la MARNE

Afin de sécuriser la rue de la Marne, une étude a été réalisée en 2020, conjointement par l'ODIT (office départementale d'ingénierie territoriale), le pôle technique de JOINVILLE, les riverains ont été réunis afin de recueillir leur avis.

Le projet nous a été remis, celui-ci est présenté par le Maire aux membres du Conseil Municipal.

Cet aménagement se décompose en 3 parties.

1°) L'entrée côté VALCOURT, le pôle technique de JOINVILLE va revoir l'aménagement complet du carrefour et nous présenter le plan.

2°) Au niveau du n°3 rue de la Marne, pas d'écluse, mais un rétrécissement, circulation centrale, avec priorité aux véhicules sortant de MOESLAINS.

3°) Au niveau du café du virage, réaménagement complet du carrefour, le nouveau plan de circulation est détaillé par le Maire. Une entreprise est en train de finaliser ce plan. Après discussions, les points 2 et 3 sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil.

- Projet d'isolation du bâtiment de l'ex école maternelle.

Le conseil souhaite améliorer l'isolation de l'ancienne école maternelle, (gain important sur le chauffage). Une étude est lancée afin d'effectuer le remplacement des fenêtres, des portes, de l'isolation des combes et de l'installation d'une VMC dans les toilettes.

2. PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE.

Le plan communal de sauvegarde de la commune de MOESLAINS a été mis à jour.

Il s'agit du document de compétence communale qui détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans la commune, l'organisation locale, pour faire face à une crise et la gérer. Après discussion, il a été approuvé à l'unanimité par les Membres du Conseil.

3. QUESTIONS DIVERSES.

- Le développement de la fibre sur la commune de MOESLAINS devrait être terminé, semaine 6, la plupart des habitations seront raccordables.
- Michel HINCELIN gère la commande de fleurs pour l'embellissement du village en 2021.

- Suite à l'arrêt de travail, programmé d'une de nos employées, une embauche temporaire sera effectuée, afin d'assurer le remplacement.
- Un arrêté de péril, non imminent, a été publié concernant la maison, sise au 12 rue de la République, à MOESLAINS.
- Des dégradations ont été constatées sur les bâtiments communaux, à plusieurs endroits du village. Le Conseil, à l'unanimité, demande au Maire de porter plainte.

Fin de la séance 21h30

Le Maire

Michel HURSON

